

Les pôles de compétitivité ont permis de créer plus de 19.000 emplois en Wallonie

Le gouvernement wallon dressera jeudi le bilan chiffré du Plan Marshall à la fin 2012. Il met l'accent sur le passage des projets de recherche à des investissements productifs sur le marché.

CHRISTOPHE DE CAEVEL

Les six pôles de compétitivité, mesure-phare du Plan Marshall, ont labellisé près de 600 projets depuis leur lancement en 2006. Avec les projets retenus dans les clusters et les investissements étrangers dans les pôles, cela a permis la création de 19.243 emplois, selon le rapport de suivi du Plan Marshall. vert, qui vient d'être transmis au gouvernement et que L'Echo a pu consulter.

Les pôles de compétitivité ne sont bien entendu pas l'unique élément de ce plan ayant un impact sur l'emploi. On en serait aujourd'hui à quelque 46.000 créations de postes grâce au Plan Marshall depuis 2006. Cela inclut les différents systèmes d'aides à l'emploi (APE), dont ont bénéficié plus de 10.000 personnes. Depuis 2006, 31.000 aides directes ont été octroyées aux entreprises dans le cadre du Plan Marshall. Il y a eu 417.000 heures de formation dispensées et près de 1.800 chercheurs financés.

Le rapport de suivi se concentre sur le Plan Marshall. vert, en place depuis 2010. En deux ans, il a permis de labelliser 236 projets des pôles de compétitivité, amenant à la création de 7.700 emplois et au maintien de 4.200 autres.

Le pôle Mecatech (génie mécanique) recense à lui seul un tiers des dossiers et 42% des créations d'emplois annoncées. En ce domaine, on soulignera le score de Greenwin (technologies vertes), le deuxième plus gros générateur de nouveaux emplois (18% du total) alors que ce pôle n'a été lancé qu'en 2009, après le retour des Verts au pouvoir. Cette extension n'était donc manifestement pas dénuée d'intérêt.

Les dossiers relèvent essentiellement (87% des budgets) de la recherche. Ce qui est logique puisque l'objectif est de réunir entreprises (petites et grandes) et universités ou centres de recherche autour de projets innovants, recréant ainsi un tissu économique porteur.

De la recherche à l'investissement

Il est temps, aujourd'hui, de franchir un palier supplémentaire en transformant ces projets de recherche en produits commercialisés sur le marché. Or, sur les deux dernières années, les pôles de compétitivité n'ont validé que 18 projets d'investissement (2% du budget...). Ils émanent

LA CAISSE WALLONNE PROCHE DE L'ÉQUILIBRE

La Caisse d'investissement de Wallonie a terminé son exercice 2012 avec une perte de 227.000 euros, contre 4,9 millions en 2011. Son résultat est plombé, a expliqué le ministre de l'Économie Jean-Claude Marcourt (PS) ce mardi au parlement wallon, par l'importance des frais d'établissement initiaux (dont l'impact ne peut être réparti sur plusieurs appels à l'épargne).

Au 1er mars, la CIW avait investi dans 28 dossiers pour un montant total de 39 millions d'euros (soit 47,8% des 81,6 millions collectés auprès des épargnants). Les interventions vont de 200.000 à 5 millions d'euros. Elles se situent dans les énergies renouvelables (45,9%), l'immobilier (21,5%), l'agroalimentaire (12,9%) ainsi que les services et nouvelles technologies (11%).

Ce portefeuille laisse augurer d'un résultat financier positif de plus de 500.000 euros en 2013. «Cela me conforte sur la viabilité du modèle», dit Marcourt. En 2012, les recettes des prêts aux entreprises dépassaient déjà, et pour la première fois, les intérêts dus aux souscripteurs (3,9 millions).

«Comme on dit en bon français, c'est moins pire», a commenté le député Pierre-Yves Jeholet (MR). Mais nous sommes très loin de l'euphorie du lancement, quand le gouvernement annonçait «la solution pour le crédit aux PME». Marcourt a encore précisé que des pourparlers étaient en cours avec des banques, en vue de conclure un partenariat de cofinancement de prêts aux entreprises wallonnes.



Le gouvernement wallon évalue le Plan Marshall (385 millions au budget 2013) ce jeudi dans le contexte étrié du contrôle budgétaire.

des seuls pôles Mecatech et Skywin (aéronautique), pour un total de 8,3 millions d'euros. En outre, à peine 23% des montants promis ont pu être effectivement versés, en raison de la lenteur des investissements.

Le rapport du Service public de Wallonie (SPW) souligne cette «faiblesse» et suggère de revoir le taux des aides à l'investissement pour dopper les projets industriels des pôles. Le gouvernement considère plutôt

ces données comme la conséquence d'une «phase de transition» avant les investissements. Et, même si ce sont les entreprises qui doivent alors franchir le pas, le pouvoir politique échafaude des incitants.

Il a ainsi rendu éligible aux subsides des projets de «plates-formes», à savoir des ensembles de services partagés au sein d'un pôle et destinés à «accélérer la mise sur le marché de nouveaux produits». Ces

plates-formes sont initiées par les entreprises. Il en existe quatre, dont trois dans le domaine biomédical (thérapie cellulaire, ingénierie tissulaire, protonthérapie). «De nouvelles initiatives sont en cours d'élaboration», précise le rapport du SPW.

Dans le même esprit, le système des «first spin off» prépare désormais à la création de véritables spin off en aidant «les chercheurs universitaires à étudier les conditions d'exploitation industrielle et commerciale des résultats de leurs recherches». Sur la période 2010-2014, il était prévu d'aider 30 «first spin off». À mi-parcours, il y en a déjà 19 pour un subside total de 6,8 millions. Dix-huit nouveaux dossiers ont été déposés par des chercheurs pour l'année 2013. Ils sont en cours d'examen à l'administration.

Signe encourageant à cet égard: l'emploi créé par les spin off semble monter en puissance. En deux ans, le Plan Marshall. vert (716 emplois) fait ici déjà mieux que son prédécesseur sur trois ans (570 emplois).

Enfin, il existe la Sofipole, la fi-

liale de la SRIW dont l'objet est d'intervenir dans le capital des entreprises des pôles. Pour l'heure, cela reste marginal, mais cela n'empêche pas la Sofipole d'aider les entreprises du secteur en dehors des projets des pôles. Elle a ainsi injecté 17 millions dans cinq projets d'investissements.

Internationalisation

L'évaluation par le SPW met aussi l'accent sur l'internationalisation des pôles de compétitivité. Trente partenariats ont été conclus avec des clusters, des fédérations sectorielles, des parcs technologiques... dans 17 pays.

Des ambassadeurs des pôles et des experts sectoriels contribuent aussi à attirer des investisseurs étrangers en Wallonie. Fin décembre, quelque 113 dossiers — dont 46 pour dans les sciences du vivant (Biowin) — avaient été conclus pour un investissement total de 660 millions en lien avec les pôles. 2.033 emplois sont à la clé. Ils s'ajoutent aux 17.000 initiés directement par les entreprises des pôles de compétitivité.

LES PROJETS DES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ 2010-2012

Pôles	Nbre de dossiers	Nbre d'emplois maintenus annoncés	Nbre d'emplois créés annoncés	Montants des subsides, en C
Mecatech	77	1.275	3.294	133.480.141
Skywin	45	816	437	100.922.458
Biowin	44	461	1.143	94.970.555
Wagralim	33	260	830	52.848.582
LIW	18	864	653	40.543.602
Greenwin	19	583	1.367	38.850.890
TOTAL pôles	236	4.259	7.726	461.116.326

Source: Service Public de Wallonie

Echo 17/40'13